

Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement

Une fédération unie et forte

Des syndicats organisés, revendicatifs et en lutte

la  
cgt

Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent  
vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps

## vingt et trois étrangers et nos frères pourtant

vingt et trois amoureux de vivre à en mourir  
vingt et trois qui criaient la France en s'abattant

Morts pour la France, la paix et la liberté. Antifascistes hier comme aujourd'hui.

### Actu.

Le 21 février 2024 sera marqué par l'entrée de Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon. Missak, héros de la résistance, chef militaire des Francs-Tireurs et Partisans de la main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de la région parisienne. Mélinée, sa femme, commissaire militaire des FTP-MOI, décédée en 1989.

Avec cette entrée au Panthéon ce sont aussi les 22 autres membres du groupe Manouchian qui accèdent à la plus haute reconnaissance de la France. Arrêtés en novembre 1943, torturés, condamnés à mort et exécutés le 21 février 1944 au Mont-Valérien pour 22 d'entre eux, le 10 mai pour Olga Bancic, seule femme du groupe, décapitée à Stuttgart.

Ils étaient d'origines et de confessions diverses : Arméniens, Espagnols, Italiens, Français, Polonais, Juifs d'Europe de

l'est... ils avaient également vécu des histoires différentes. Ils étaient unis contre le nazisme et le fascisme. Ils avaient la farouche volonté de combattre ce mal afin de retrouver la paix et la liberté.

Ils avaient cette conscience de classe qui en faisait des humanistes, des internationalistes. Certains d'entre eux, dont Missak Manouchian, étaient nos camarades de la CGT. Ils sont tombés en héros, en martyrs, en défendant des valeurs de fraternité, de solidarité, de paix, au plus proche de leur communauté d'origine. Ils sont un symbole de lutte contre les idées nauséabondes de l'extrême droite, qui cherche à diviser le monde du travail.

Ne laissons pas la place à celles et ceux qui voudraient nous vendre le mythe de «l'intégration à la française» mais qui, sous la dictée de la droite extrême, n'ont pas hésité à adopter le projet de loi «asile et immigration».

Une loi de la honte qui s'attaque aux droits fondamentaux de toutes et tous et ne répond pas aux causes de l'exil forcé des

hommes, femmes et enfants fuyant les guerres, les dictatures, le réchauffement climatique...

Une loi inspirée par l'extrême droite qui s'attaque frontalement au Pacte Républicain, hérité du Conseil National de la Résistance, en remettant en cause le droit du sol et en instaurant la préférence nationale.

Fidèle aux idéaux portés par Missak Manouchian et ses camarades, la CGT lutte pour que la France soit un pays de liberté, de paix et de progrès social, une France terre d'accueil, dans laquelle nous aurions toutes et tous les mêmes droits.

Ce 21 février, « le peuple français honorera la mémoire » des résistants du groupe Manouchian, comme en était persuadé Missak dans la dernière lettre écrite à sa femme Mélinée avant de mourir. Celle qui disait de lui « sa vie était un combat perpétuel - un combat pour sa propre dignité c'est-à-dire pour la dignité de tous les Hommes ».

**Ce 21 février, rassemblement au 11 rue Plaisance, à 16h (75014 - Paris), dernier domicile de Missak Manouchian avant son arrestation en novembre 1943.**

# 1516

Il y a quinze jours, nous reprenons la publication du *Courrier du Militant* avec un n°1515 presque entièrement consacré au compte-rendu de notre commission exécutive du mois de novembre dernier. Comme nous le disions le format du *Courrier du Militant* évoluera au cours des premiers mois de reprise de la publication.

Même si ce n°1516 n'est encore diffusé qu'au format numérique, notre objectif reste bien une diffusion « papier » assurée dans un premier temps par les composantes.

Cette diffusion « papier » qui est une demande du congrès suppose d'avoir du renfort à la permanence fédérale au moment de l'impression et de l'envoi. Les modalités pratiques et les coûts d'impression sont toujours à l'étude (recours à un imprimeur, circuit de diffusion, etc.).

Bonne lecture de ce n°1516. Les remarques constructives sont les bienvenues à [orga.fnee@cgt.fr](mailto:orga.fnee@cgt.fr)

## CSA de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

### Réunion du 15 février 2024 : déclaration CGT

Après 7 ans de présidence Macron, malgré les promesses et les grands moulins de bras, les missions du ministère de l'Écologie sont une nouvelle fois sacrifiées, rabotées, pour ne pas dire ratiboisées.

Ainsi, alors que nombre d'agriculteurs n'arrivent plus à vivre de leur travail, le gouvernement renonce au plan « écophyto » de réduction de l'usage des pesticides. Ce plan vise à accompagner la transition vers un modèle d'agriculture plus respectueux de l'environnement, des ressources et de la biodiversité. Les agriculteurs sont les premières victimes de ces produits phytopharmaceutiques qu'ils manipulent en grande quantité. Plus généralement, ces produits participent déjà au déclin de la population des invertébrés parmi lesquels les pollinisateurs, et des oiseaux communs, ainsi qu'à la pollution et à la destruction de leurs habitats et des écosystèmes. C'est tout l'environnement qui est pollué par leurs métabolites, souvent très loin des zones d'épandage puisqu'on retrouve des traces dans les océans et jusque dans les pôles. Ce n'est pas en polluant les sols, l'air et l'eau et en détruisant les pollinisateurs qu'il pourra exister une agriculture capable de nourrir durablement l'humanité et sans dégrader la santé humaine.

Du côté de l'industrie, ce n'est pas mieux : régulièrement, des pollutions de grande ampleur sont identifiées puis dénoncées. Depuis quasiment deux siècles de développement industriel, la logique n'a pas changé : les usines fabriquant de nouveaux produits s'installent et rejettent librement dans l'air et l'eau des substances dont la nocivité n'a pas été évaluée. Après quelques années ou dizaines d'années, il s'avère que ces rejets sont dangereux. Ils finissent alors par être réglementés et contrôlés, souvent sous l'impulsion de l'évolution de la réglementation européenne... mais il est trop tard, la pollution est là et elle a déjà eu des effets sur la santé de la population. Le dernier scandale en date est celui des PFAS, pour lesquels on s'aperçoit que des territoires entiers sont contaminés et que des moyens considérables vont devoir être investis pour leur redonner un semblant de salubrité. Pourtant, on voit déjà que ce ne sont pas les industriels, qui ont pourtant amassé des fortunes considérables avec leurs productions toxiques qui vont payer, mais que ce sera aux collectivités locales et l'État, c'est-à-dire aux contribuables, de régler la facture.

En ce qui concerne la biodiversité, sa préservation n'est clairement pas une priorité. La prétendue

politique de protection du loup en est le symbole malgré lui puisque chaque année, c'est 20 % de la population de loups de France métropolitaine peut légalement être abattue. Quelle espèce protégée peut

arriver à subsister à une telle extermination ? Et dans les projets d'aménagement, ce n'est pas mieux : la directive européenne prescrivant de « réduire, éviter ou compenser » les effets délétères d'un

projet sur l'environnement est quasi exclusivement appliquée avec la mise en place de mesures de compensation. Ainsi, on détruit sans état d'âme des écosystèmes que la nature a mis des milliers d'années à constituer, pour les remplacer par de pâles copies produites à coup de bulldozers, souvent inaptes à accueillir les espèces qui doivent y être hébergées.

Sur le logement, l'échec est patent : 2,6 millions de Français sont actuellement en attente d'un logement social, du jamais vu ! Notre pays est confronté à une crise du logement gravissime. Il y a 4,15 millions de personnes mal logées en France et 330 000 sans domicile fixe selon la Fondation Abbé-Pierre. Ceci est le résultat de la diminution des aides à la pierre et aux ponctions faites par l'État dans les budgets des sociétés HLM. Refusant délibérément de modifier ces politiques mortifères, et donc de répondre aux besoins des mal-logés et des milieux populaires, le gouvernement préfère annoncer un assouplissement de la loi SRU, en suggérant d'inclure les logements intermédiaires, destinés à la classe

« moyenne » aisée, dans le quota de 25% de logements sociaux que les communes doivent produire. Ceci devrait satisfaire les communes qui pratiquent depuis trop longtemps un séparatisme social en refusant de loger les ménages modestes.

À la DREAL, ces politiques d'attrition de l'écologie, de l'aménagement du territoire et du logement sont déclinées par des réductions incessantes d'effectifs et des réorganisations sans fin qui épuisent les agents.

Ainsi, l'ordre du jour du présent CSA est presque caricatural :

- Dans le cadre du transfert des routes lié à la loi 3DS, l'avis des représentants du personnel est demandé sur la mise à disposition temporaire de parties de services au département du Rhône ;

- Dans le cadre de la création des centres de gestion financière et de transfert des personnels au ministère des Finances, c'est l'arrêté de restructuration et information sur la procédure de pré-positionnement des agents qui est soumis à leur avis ;

- La mutualisation des fonctions financières à l'échelle de la DREAL est présentée ;

- Pour l'UD de l'Isère, c'est l'évolution de l'organigramme qui est présentée ;

- Et en ce qui concerne EHN, c'est l'évolution du rattachement de la mission loup.

Dans ce contexte, nous vous interpellons sur la situation très difficile du pôle RH de la DREAL où les agents subissent une surcharge de travail telle qu'elle pourrait s'apparenter à de la maltraitance institutionnalisée. Cette surcharge ne permet plus aux agents du pôle de mener à bien toutes leurs missions qui, nous le rappelons, sont exercées pour l'ensemble des agents. Or, cette dégradation rejaille sur tout le collectif de travail et crée des tensions très fortes puisque les tickets et les dossiers s'empilent avec souvent des enjeux financiers importants pour les agents concernés. La CGT vous demande donc de recruter le personnel nécessaire pour que le pôle RH puisse assurer ses missions dans de bonnes conditions.

La CGT souhaite aussi revenir sur le message envoyé aux agents par la direction le 6 février 2024 suite

aux manifestations des agriculteurs autour des locaux hébergeant les services de la DREAL, où il est annoncé une réunion rapide de la formation

spécialisée en santé sécurité et conditions de travail. En

préalable à ce message, la CGT avait demandé la réunion en urgence de cette formation... À ce jour, la date de réunion de la formation spécialisée n'est pas encore connue.

Rappelons que la France est un des pays d'Europe où la mortalité au travail s'accroît le plus ces dernières années... Sans doute faut-il voir derrière ces chiffres la dégradation en continu des conditions de travail, avec l'accroissement de cadences et de la sous-traitance, le maintien de marges élevées dans certains secteurs d'activité, et l'absence de politiques ambitieuses de recrutement. Il est évident que cette situation ne peut pas non plus être dissociée de la disparition des instances de prévention qu'étaient les CHSCT.

La CGT souhaite aussi savoir quels seront les effets des jeux olympiques 2024 sur l'activité des agents de la DREAL. En effet, les stades de Décines-Charpieu et de Saint-Étienne seront utilisés pour les épreuves de football. Si des agents sont mobilisés à cette occasion, le CSA doit être informé et surtout, les agents concernés doivent être dans le respect des dispositions légales existantes, qu'il s'agisse de rémunération, de temps de travail, de délai de prévenance, de paiement des astreintes, etc, etc. En outre, la CGT demande à ce que les agents mobilisés bénéficient de dispositions identiques à celles prévues par le ministère de l'Intérieur pour ses agents : prime exceptionnelle du même montant, priorité et aide financière pour la garde d'enfants, etc. En outre, comment les conditions de déplacement de tous les agents pour accéder à leur lieu de travail seront concernées par l'organisation de ces épreuves ?

La CGT souhaite de même à nouveau dénoncer la mise en place des primes « au mérite ». Le CIA est un modèle d'opacité et d'injustice. En effet, l'attribution du CIA est fait de manière discrétionnaire par l'administration sur des critères inconnus. En outre, de manière générale, l'appréciation de l'agent, à travail égal, est trop souvent lié à l'image qu'en a la hiérarchie. Trop souvent aussi, le CIA est attribué sans tenir compte de la qualité du travail effectué par l'agent, tel que cela est reconnu dans leur entretien professionnel. Cette prime opaque ne fait que diviser les équipes, miner les collectifs de travail au détriment de la qualité des conditions de travail des agents.

Enfin, la CGT ne peut terminer sans évoquer la restauration collective. Si nous ne pouvons que nous réjouir de la mise place de l'harmonisation du reste à charge pour les rationnaires prenant leur repas au RIL à Lyon, qui se traduit par une très forte baisse du reste à charge, nous ne pouvons que déplorer l'opacité entourant cette mesure. En effet, cette harmonisation doit intervenir sur l'ensemble des sites où les agents de la DREAL bénéficient d'une restauration collective et l'administration ne fait aucune publicité sur le sujet, pas plus qu'elle n'en informe le CLAS, alors qu'il s'agit d'une question relevant de l'action sociale. En outre, nous déplorons une application particulièrement tardive de cette harmonisation, puisqu'elle a été officiellement mise en place par une lettre du directeur de la modernisation de l'administration territoriale du ministère de l'Intérieur aux préfets de région le... 19 février 2020. Ce retard d'application a coûté plusieurs centaines d'euros par an aux agents concernés. Encore une fois, ce sont les agents qui supportent les défaillances de l'administration et ce n'est pas normal !

## Agenda

19/02	Audience ministre OFB
20 et 21/02	Comité Confédéral National
22/02	Secrétariat fédéral
26/02	DRH Protocole égalité pro.
27/02	Union Fédérale des Retraités
27/02	CSAM reconvoction du 01/02

## Formations

11 au 15/03	Responsabilités syndicales
15 au 19/04	CSA - FSSSCT
27 au 31/05	Action sociale
17 au 21/06	CSA - FSSSCT
9 au 13/09	CSA - FSSSCT
16 au 20/09	Action sociale

## Contacts

Secrétaire général Ivan Candé	<a href="mailto:sg.fnee@cgt.fr">sg.fnee@cgt.fr</a>
Vie syndicale Benjamin Briant	<a href="mailto:orga.fnee@cgt.fr">orga.fnee@cgt.fr</a>
Organisation Isabelle Robert	<a href="mailto:irobert@cgt.fr">irobert@cgt.fr</a>
Permanence Yolande Mellado	<a href="mailto:orga.fnee@cgt.fr">orga.fnee@cgt.fr</a>
Trésorerie Eric Bernard	<a href="mailto:tresorerie.equipement@cgt.fr">tresorerie.equipement@cgt.fr</a>
Communication Mjo Leliard	<a href="mailto:com.fnee@cgt.fr">com.fnee@cgt.fr</a>
Formation Nathalie Carpentier	<a href="mailto:nathalie.carpentier@i-carre.net">nathalie.carpentier@i-carre.net</a>
Infrastructures Gaëtan Silene	<a href="mailto:gaetansilene@snptri.fr">gaetansilene@snptri.fr</a>
Secteur Mer Nicolas Mayer	<a href="mailto:nicolas.mayer@cgt.fr">nicolas.mayer@cgt.fr</a>
Secteur aérien Eric Monate	<a href="mailto:monate@usac-cgt.org">monate@usac-cgt.org</a>
Secteur Environnement	<a href="mailto:poleenvironnementcgtfnee@cgt.fr">poleenvironnementcgtfnee@cgt.fr</a>
Interministériel Fabrice Massoulié	<a href="mailto:fabrice.massoulie@i-carre.net">fabrice.massoulie@i-carre.net</a>
Catégoriel Bruno Piel	<a href="mailto:bruno.piel@cerema.fr">bruno.piel@cerema.fr</a>
Action sociale Bernadette Coignat	<a href="mailto:bernadette.coignat@bouches-du-rhone.gouv.fr">bernadette.coignat@bouches-du-rhone.gouv.fr</a>
OFICT Isabelle Lepla	<a href="mailto:isabelle.lepla@cerema.fr">isabelle.lepla@cerema.fr</a>
UFR Didier Alligné	<a href="mailto:alligne.didier@neuf.fr">alligne.didier@neuf.fr</a>

## Appel à la grève féministe

# #UnJourSansNous. Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous !

# 8 février grève à la DIR Est

Suite à l'appel local intersyndical (CGT-FO) à la grève, à l'initiative du PTRI Local et de FO exploitation, voici en quelques mots ce qui s'est passé ce jour : 11% de gréviste / effectif présent soit 66 grévistes (20 maintenus dans l'emploi).

Suite à l'opération escargot (avec véhicules personnels et encadrement police du cortège) sur la RN57 au Sud de Nancy de 9h30 à 10h30, une réunion de plus de 2h a été tenue devant le siège.

Le directeur est descendu à la demande des 35 personnes réunies (agents DIRE, provenant majoritairement des districts de Metz - Nancy et Remiremont), accompagné du directeur adjoint exploitation. Voir le film de France 3 [ICI](#)

Après discussion de 2h nous avons obtenu des promesses verbales de sa part parmi beaucoup de blabla. Nous lui avons demandé de les traduire sur papier (avec l'accord de la section PTRI 88 et des Représentants FO présents), ce qu'il a dit faire.

Ce serait 3 à 4 effectifs de fonctionnaires (au lieu des 3 vacataires proposés en début de négociation 1h avant) qui seraient affectés au CEI de St Nabord (Vosges), c'est un très léger progrès si on considère les 38 postes retirés suite à sa réorganisation liée à la 3Ds d'autant que ces 3-4 postes pérennes de fonctionnaires viendraient en surnombre ponctuellement sur des CLM et CLD actuellement constatés dans ce CEI : ces CLM-CLD n'étant pas remplacés à terme. Donc à moyen terme on ne gagne RIEN.

Le projet de réorganisation de la DIR-Est n'est pas retiré et la demande de statut quo sur son projet de réorganisation réitérée par la CGT en réunion de conciliation Lundi, n'a pas abouti, il continue à réorganiser comme il l'a prévu.

La demande de modification des périmètres des 4 CEI exploitant la N57 entre Nancy et Vesoul à ce qui est prévu dans son projet de réorganisation, n'a pas aboutie.

Le détail des 38 postes retirés a été décliné ce matin par le directeur, l'exploitation est majoritairement touchée mais

La suppression de district de Remiremont (prévue dans son projet de service) et le report des missions sur le district de Nancy lui permettent, à elles seules de rendre 10 emplois tous corps confondus A-B-C et 1 OPA.

Une réunion intersyndicale proposée par la CGT se réunira



aussi certains services support (l'administration en profitant pour supprimer : départs en retraites, départs volontaires, IDV non remplacés, et là où il y a déjà des trous dans les effectifs)

jeudi 15/02 en matinée pour discuter du contenu de la proposition écrite faite par le directeur.

## 25 avril, note aux orgas : rappel

Le congrès fédéral d'octobre 2023 a fait émerger la nécessité pour la FNEE-CGT, de construire une grande journée de mobilisation sur l'ensemble du périmètre ministériel.

Si tous les sujets revendicatifs peuvent servir de points d'appui pour celle-ci, les interventions dans le cadre du congrès ont démontré une **très forte dégradation des conditions de travail** quelques soient les services, établissements publics et secteurs professionnels : manque d'effectifs, de moyens, précarisation de l'emploi, réorganisations et restructurations en cascade, détérioration de la gestion de proximité, formation professionnelle insuffisante ou inadaptée, dérogations aux garanties minimales, intensification du travail, déséquilibres dans l'attribution des charges de travail, conditions de restauration dégradées, réduction et mutualisation des surfaces de travail, ...

Chaque année, le **28 avril, journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail** est l'occasion de mettre en avant les revendications CGT en la matière. En 2024, ce jour tombe un dimanche, la direction fédérale a donc décidé de faire **du jeudi 25 avril une journée de mobilisation** sur son périmètre pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et faire valoir les revendications CGT pour les améliorer.

Le positionnement de cette date est aussi à mettre en perspective des JO, période pendant laquelle les personnels seront appelés à répondre à des injonctions qui les impacteront : gestion de crise, astreintes, permanences, report ou obligation de congés, télétravail accru voire obligatoire, ... D'ores et déjà les difficultés de mise en œuvre apparaissent. Plutôt que menacer de mettre en péril cet événement, la FNEE-CGT souhaite s'en servir pour mettre le ministère devant ses responsabilités en tant qu'employeur : « **Vous voulez que les agents publics s'investissent, donnez leur les moyens de travailler dans de bonnes conditions dès maintenant !** »

A ce stade, cette initiative est portée uniquement par la FNEE-CGT. Elle a pour objectif de mobiliser les personnels et faire grandir le rapport de force en lien avec :

- Les environnements de travail et leurs évolutions (hygiène, sécurité, configuration des espaces de travail, ...)

## La CGT a participé activement à la construction du programme du CNR

**Le 15 mars 2024** sera le quatre-vingtième anniversaire de l'adoption du programme du **CNR** - « **Les jours heureux** » auquel la CGT a fortement contribué, représentée à l'époque par notre camarade Louis Saillant.

À l'occasion de cet anniversaire, la CGT souhaite montrer comment les acquis de la Libération avaient permis un développement économique et social du pays à l'opposé de ce que Macron met en œuvre aujourd'hui.

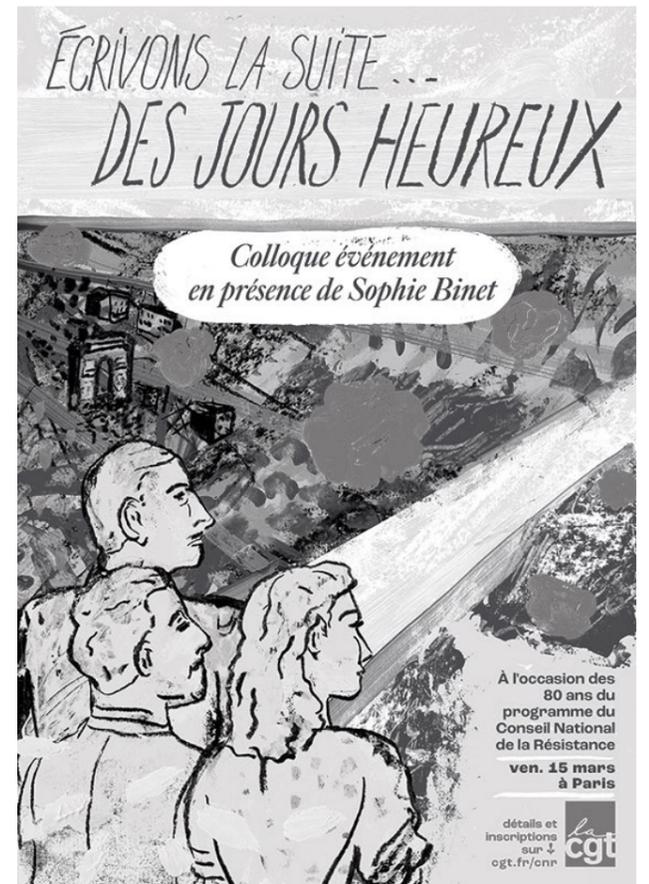
Il n'est pas question de célébrer une vision mythifiée et nostalgique du passé ou des événements, mais de rappeler que si le monde a changé, **les exigences de la CGT restent les mêmes**, avec un élément nouveau : celui des questions environnementales à lier inévitablement, en 2024, aux questions sociales.

La CGT agit toujours pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes.

- Les moyens mis à disposition pour effectuer les missions (effectifs, budgets, formation professionnelle, outils techniques, bureautiques, numériques, ...)

- La gestion du temps et des charges de travail (respect des garanties minimales, astreintes, télétravail, droit à la déconnexion, ...)

L'objectif est de réaliser des cahiers revendicatifs les plus détaillés et adaptés aux lieux de travail, à la fois pour coller aux demandes des personnels mais aussi pour permettre d'avoir gain de cause sur un maximum d'entre elles. Sur ces questions, il sera plus difficile pour le ministère de botter en touche et de renvoyer au guichet unique de Bercy et/ou à la DGAFP. Plus nous obtiendrons satisfaction sur nombre de revendications, plus nous prouverons aux agents que la mobilisation paye. La perspective des JO nous donne un rapport de force favorable.



En conséquence, la CEF des 16 et 17 janvier 2024, a décidé :

- De déposer un préavis de grève fédéral incluant les revendications de la FNEE-CGT pour l'amélioration des conditions de travail avec demande d'audience au ministre
- D'organiser une manifestation nationale à Paris
- D'impulser la tenue de HMI, d'AG et d'actions préalables dans les services et établissements publics les mois précédant l'initiative
- De fournir aux composantes du matériel de mobilisation, notamment des affiches et des modèles de motions
- De publier un tract d'appel fédéral d'ici fin janvier/début février et de permettre la déclinaison de celui-ci dans les syndicats et sections

## On attend le dégel !

## 19 mars : salaires, dans l'action pour gagner !

# Réindustrialisation : Renforcer l'Inspection de l'Environnement dans le Grand-Est



Des accidents industriels, tels que AZF en 2001 ou LUBRIZOL en 2019 pour les plus connus, ont mis en lumière le manque de moyens pour les missions d'Inspection des Installations Classées pour l'Environnement (ICPE), assurées par

les Directions Régionales (principalement les DREAL) et leurs Unités Départementales (UD) du Ministère en charge de l'Ecologie.

Emissions de CO2, risques accidentels, pollutions diffuses, protection de l'Air, de l'Eau, des milieux naturels ... : **le renfort des missions de contrôle environnemental des activités industrielles est essentiel si on veut réussir une réindustrialisation de haut niveau environnemental.**

La fin de la baisse des effectifs en DREAL/UD depuis Lubrizol, dont les 100 ETP (Equivalent temps Plein) supplémentaires prévus pour 2024, améliorent la situation, mais cela reste insuffisant.

D'autant qu'en plus des ICPE, les canalisations de transports de matière dangereuses - 7 000 km de canalisation d'Oxygène et Hydrogène dans le Grand Est, les équipements sous pression, la réforme anti-éclatement des réseaux enfouis et le développement de nouvelles activités soumises au Code Minier : géothermie, Hydrogène, Lithium, méthane ..., nécessitent également des renforts dans nos services.

En DREAL Grand-Est et ses Unités Départementales, ce sont actuellement 185 Inspecteurs et 37 agents administratifs (soit 202 Equivalents temps pleins) pour 3 500 ICPE dont 135 Risque « SEVESO ».

Ces effectifs sont insuffisants : les Inspecteurs et personnels administratifs, travaillent dans un flux tendu permanent,

les services peinent à recruter et à fidéliser les nouvelles recrues. Ces métiers, à la charge de travail très élevée, lourds de responsabilités, sont peu attractifs au regard des faibles salaires dans la Fonction publique.

**Augmenter les salaires d'au moins 10 %, ce n'est pas un luxe : c'est une nécessité !**



Le management par objectif et le manque d'effectifs, la complexification de la réglementation et des procédures administratives et pénales au profit des industriels, baissent la qualité d'inspection. La généralisation de la rémunération « au mérite », le recours massif aux contractuels, l'augmentation des pressions patronales, politiques... risquent de mettre en péril l'indépendance de l'Inspection des Installations Classées, et à terme la sécurité des citoyens.

Pour la sécurité industrielle, pour la lutte contre le réchauffement climatique, pour une réindustrialisation d'un haut niveau environnemental, la CGT réclame un plan d'action de la Direction Générale de la Prévention des Risques pour :

- ➔ Renforcer l'attractivité des postes, en augmentant le nombre de promotions et les possibilités d'intégrer les corps techniques de fonctionnaires compétents : Techniciens Supérieurs de l'Economie et d'Industrie et Ingénieurs Industrie des Mines.
- ➔ Il est également nécessaire de renforcer les moyens de formation du Ministère dont ceux qui lui sont dédiés à l'Institut Mines Télécom.
- ➔ Doubler l'augmentation des effectifs pour les années à venir, la CGT revendique 30 recrutements dans la région Grand-Est, inspecteurs et personnels administratifs, dès 2024 et les années suivantes.
- ➔ Restaurer une UD par département, les « UD bi-départementales » étant une fragilité supplémentaire.

Ces propositions nous semblent urgentes, nous les portons à la discussion à la DREAL Grand-Est, dans l'ensemble des directions régionales et au niveau national, pour augmenter le rapport de forces, afin d'obtenir des avancées !



## Plus d'infos sur le site internet de la fédération

[www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)



### Formation spécialisée Ministérielle (24/01/2024)

Ci-joint le Compte-rendu CGT de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de conditions de Travail instituée au sein du CSA Ministériel convoquée le 24 janvier 2024, pour (...)



### JO 2024 : Organisation du travail et des congés

Ci-joint la note de la DRH du MTECT du 12 janvier 2024 transmise aux services, ayant pour objet l'organisation du travail et des congés pendant la période des Jeux olympiques et para olympiques (...)



### Crise agricole/OFB : Com' CGT Environnement du 30 jv 2024

Crise agricole : investis d'une mission d'utilité publique, les agents de l'OFB ne renonceront pas à leurs opérations de terrain auprès des paysans. Communiqué CGT Environnement suite aux (...)

**25 avril 2024 : santé, sécurité, conditions de travail**  
**On ne négocie pas !**  
**On se mobilise !**